



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundeskanzlei BK
Chancellerie fédérale ChF
Cancelleria federale CaF
Chanzlia federala CHF

Forum Communication numérique

André Do Canto
Chancellerie fédérale

**Analyse et développement des
normes eCH dans le cadre des
prestations des autorités**

Une manifestation de la Chancellerie
fédérale



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundeskanzlei BK
Bundeskanzlei BK
Sektion Kommunikation

Analyse et poursuite du développement de normes pour les prestations administratives

Forum Communication numérique 20 mai 2025



Situation initiale

- Les normes (sémantiques) créent une compréhension commune, favorisent l'interopérabilité, sont utiles pour la communication des autorités
 - Les normes pour les prestations administratives doivent être revues, des processus de gestion doivent être définis et une vue d'ensemble élaborée
- Projet – avec une agence externe, en collaboration avec les autorités, la population et vous



Exemple: eCH-0070

Inventaire des prestations de l'administration publique suisse ("Inventaire des prestations CH")

ID	Leistungsbezeichnung (Produktion)	Designation de la prestation (production)	ServiceNameIT (production)	ServiceName (production)	Leistungsergebnis	Résultat de la prestation	ResultIT	ResultRM	ResultEN	Aktion (Produktion)	Action (production)	Action (production) IT	Action (production) RM	Action (production) EN	Aktion (Vertrieb)	Action (distribution)	Action (distribution) IT	Action (distribution) RM	Action (distribution) EN	Kurzbeschreibung
3	Arbeitszeitbewilligung - erteilen	Permis concernant la durée du travail - délivrer			Arbeitszeitbewilligung	Permis concernant la durée du travail				erteilen	délivrer				beantragen	demander				Nacht- und Sonntagsarbeit: Der ununterbrochene Betrieb oder Rüstdienst in der Nacht oder am Sonntag/Feiertag ist bewilligungspflichtig.
4	Bewilligung für die Beschäftigung Jugendlicher im 15. Altersjahr - gewähren	Autorisation d'emploi de jeunes de 15 ans - accorder			Bewilligung für die Beschäftigung Jugendlicher im 15. Altersjahr	Autorisation d'emploi de jeunes de 15 ans				gewähren	accorder				beantragen	demander				Das Arbeitsgesetz und seine Verordnungen enthalten besondere Vorschriften zum Schutz von jugendlichen Arbeitnehmerinnen und Arbeitnehmern. Wenn Jugendliche vorzeitig aus der Schule entlassen werden, so können sie mit einer Bewilligung der kantonalen Behörde bereits ab 14 Jahren die Lehre beginnen.
10	Bewilligung zur privaten Arbeitsvermittlung - erteilen	Autorisation d'exercer l'activité de placement privé - délivrer			Bewilligung zur privaten Arbeitsvermittlung	Autorisation d'exercer l'activité de placement privé				erteilen	délivrer				beantragen	demander				Als Vermittlerin oder Vermittler gilt, wer Stellensuchende und Arbeitgebende zum Abschluss von Arbeitsverträgen zusammenführt. Die Personalverleihfähigkeit, welche gegenseitig und mit der Absicht, Gewinn zu erzielen, ausgeübt wird, ist bewilligungspflichtig.
15	Kurzarbeitsentschädigung - gewähren	Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail - accorder			Kurzarbeitsentschädigung	Indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail				gewähren	accorder				beantragen	demander				Als Kurzarbeit bezeichnet man die vorübergehende Reduzierung oder vollständige Einstellung der Arbeit in einem Betrieb, wobei die arbeitsrechtliche Vertragsbeziehung aufrecht erhalten bleibt. Die Einführung von Kurzarbeit soll vorübergehende Beschäftigungseinbrüche ausgleichen und die Arbeitsplätze erhalten.
17	Anmeldung bei der Arbeitslosenversicherung - erfassen	Inscription au chômage - enregistrer			Anmeldung bei der Arbeitslosenversicherung	Inscription au chômage				erfassen	enregistrer				vornehmen	procéder à				Unternehmen sind dazu verpflichtet ihre Mitarbeiter (mit Ausnahmen) bei der obligatorischen Arbeitslosenversicherung anzumelden.



Quelles sont les mesures que nous prévoyons?

- Analyser les normes existantes pour les prestations administratives et élaborer une vue d'ensemble.
- Identifier et poursuivre le développement des normes pertinentes pour les prestations administratives.
- Impliquer les autorités et la population dans la poursuite du développement des normes pertinentes.
- Décrire les processus de gestion des normes pertinentes.



Pourquoi?

- Stratégie Administration numérique suisse
«Les normes (sémantiques) permettent à la Confédération, aux cantons, aux villes et aux communes d'agir en réseau et de fournir ensemble des prestations administratives numériques»
 - Besoins des cantons, villes, communes et de la Confédération
«Termes utilisés dans les offres numériques»
 - Interoperabilité de ch.ch dans tout le réseau
- Mandat de l'Administration numérique suisse



Quels sont les buts que nous voulons atteindre?

- Normes fiables, inspirant la confiance et conviviales pour les prestations administratives
- Constituent pour les autorités la base de la conception de leurs offres numériques
- Conformité des normes pour les prestations administratives dans tout le paysage normatif
- Développements légaux, technologiques et sociaux pris en considération à l'avenir

Quand?

Jusqu'au 31.5.2026
Poursuite du développement
des normes pertinentes

Jusqu'au 31.7.2025
Collecte et analyse des
normes

Jusqu'au 31.11.2026
Examen de l'utilisation de l'IA,
processus de gestion,
présentation des résultats,
réception

Jusqu'au 30.11.2025
Identification des normes,
présentation des résultats



Nous avons besoin de vous

- Valeur ajoutée et utilité des normes mises à jour pour les prestations administratives par l'implication des représentant(e)s des autorités
- Forum Communication numérique:
«Connaissances techniques et groupe d'accompagnement»



Que devons-nous prendre en compte?

- Projet «Masterplan standardisation»
(Dominic Müller eCH, Florian Steffen ANS)
 - Conformité aux buts
 - Respect du calendrier
 - Coordination continue, collaboration étroite
- Architecture de la cyberadministration (Daniel Keller, TNI ChF)
 - Connaissances techniques
 - Coordination continue, collaboration étroite



?



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundeskanzlei BK
Chancellerie fédérale ChF
Cancelleria federale CaF
Chanzlia federala CHF

Forum Communication numérique

Dominic Müller
Association eCH

**Analyse et développement des
normes eCH dans le cadre des
prestations des autorités**

eСН

E-Government Standards

1 Notre but

- eCH est une **plateforme de promotion de la cyberadministration** en Suisse
- eCH **facilite la collaboration électronique (...)** en adoptant et coordonnant les normes correspondantes
- eCH **facilite la mise en œuvre de normes internationales et recherche la collaboration** dans le domaine de la normalisation (...)

1 Notre message



Wir setzen Standards.

Nous fixons des normes.

eCH entwickelt Standards im Bereich E-Government.
Für eine effiziente digitale Zusammenarbeit zwischen
Behörden, Unternehmen und Privaten. www.ech.ch

eCH E-Government Standards

eCH développe des normes dans le domaine de la
cyberadministration. Pour une collaboration
électronique efficace entre les autorités, les
entreprises et les personnes privées.

www.ech.ch



2 Contenus de la normalisation

- Idées, principes de base
- Concepts
- Modèles (de données)
- Interfaces
- Documents auxiliaires

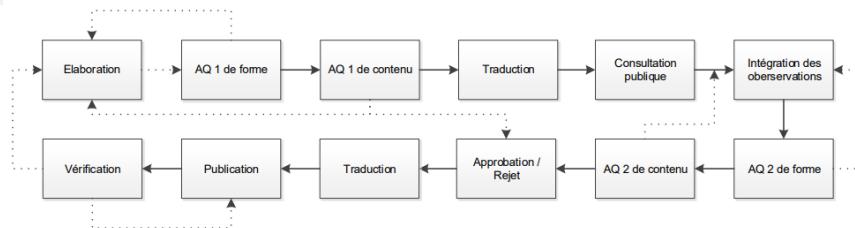
	Normatif: structurel	Normatif: matériel		Non normatif
	Normatif: Structurell	Normatif: Materiell		Nicht normativ
Antrag Proposition	Thema Fachgruppe Thème Groupe spécialisé	Standard Best Practice White Paper Norme Best Practice Livre blanc	Hilfsmittel Document auxiliaire	Fachgruppensdokumente Documents de groupes spécialisés



eCH-0003 Guide pour l'approbation des propositions

Norme | Datum: 25.07.2022 | Version: 11.1.0 | Status: Approuvé

La présente norme définit le processus de normalisation de l'Association eCH selon les statuts de l'Association eCH art. 40 alinéa 3.

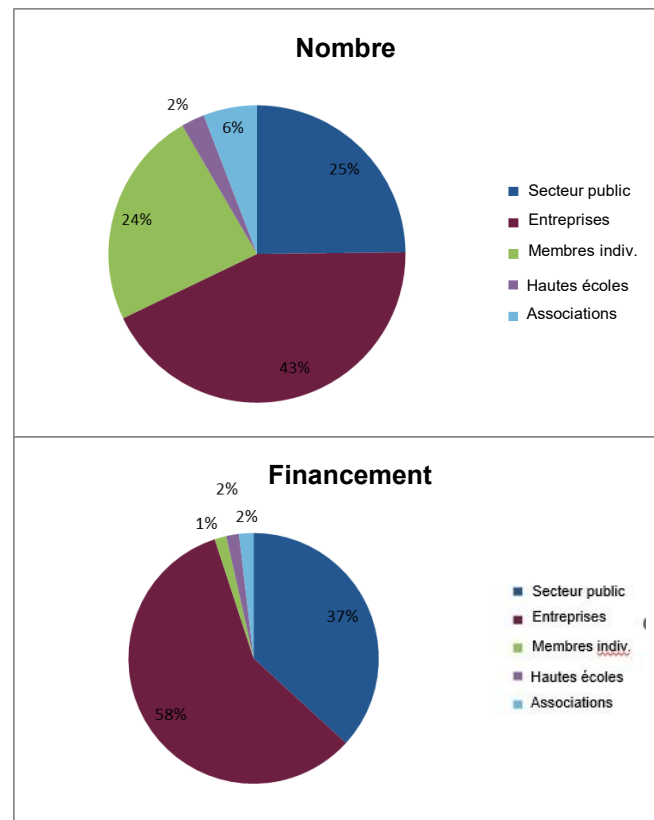


3 Nos principes de base

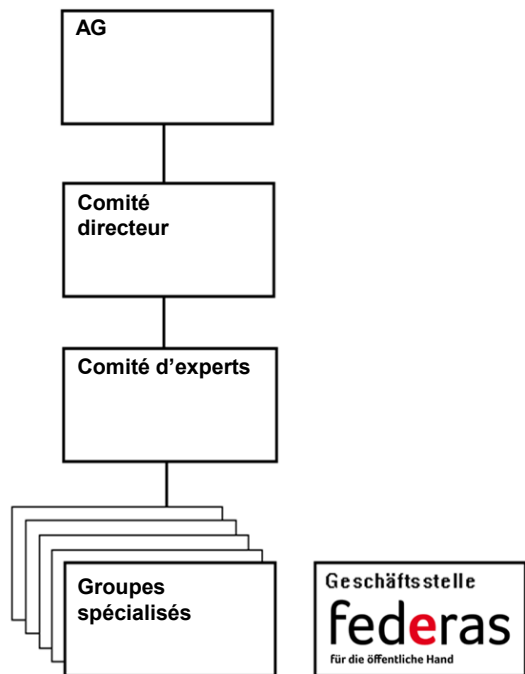
- **en partenariat**
administration / économie / communauté scientifique
- **bottom up**
initiative de la base, organisation décentralisée
- **open**
chacun peut participer, consultation publique, gratuit
- **volontaire**
recommandation, pas de contrainte, nécessite de la force de conviction

4 Membres

- Confédération
- cantons
- communes
- instituts de recherche
- entreprises
- membres individuels



5 Organes et comités



Groupes spécialisés actifs (GS)

- Accessibility
- Administration Santé
- Affaires politiques
- Agrifood
- Archivage électronique
- Cloud
- Contrôle des habitants
- Droits politiques
- Éducation
- eHealth
- HERMES
- Identity Access Management
- KI
- Objet essentiel
- Open Government Data
- Police/justice
- Processus administratifs
- Records Management
- SEAC
- Taxes
- Technologie

«Masterplan Standardisation»

6 Situation initiale

- eCH est un véhicule établi
- Normalisation est une priorité en matière de prestations de l'ANS – avec subventions pour eCH
- ANS promeut les développements de contenus dans des projets et des groupes de travail
- Besoin de compréhension, d'une vue d'ensemble et de planification pour une utilisation ciblée des ressources

7 Regrouper les activités

- Relier GT de l'ANS avec les GS d'eCH
- Exploiter le potentiel de standardisation des projets soutenus, si opportun par le biais d'eCH

Strategische Ausrichtung eCH-Standards DVS - Abgleich Fachgruppen und Portfolio ger

Stand: 24.06.2024

Strategische Priorität Fachgruppen (gemäss Au)	Priorität	Cloud Governance/CloudServices	Öko-System Datahub (STZ)	Europäische Kernlösare in den eCH-Standards	Aufbau Verzeichnis	Bevorzugte Schweiz/Standardisierung (STZ)	Standardisierungsberechtigten der Schweiz für
Verein eCH übergeordnet	1						
Fachgruppe Accessibility	2						
Fachgruppe Administration Gesundheitswesen	2						
Fachgruppe Agrardaten	1						
Fachgruppe Bildung	2						
Fachgruppe Cloud (am Neustart)	1						
Fachgruppe Digitale Archivierung	3						
Fachgruppe eHealth	2						
Fachgruppe Geoinformationen	3						
Fachgruppe Geschäftsprozesse	2						
Fachgruppe HERMES	3						
Fachgruppe IAM	1						
Fachgruppe KI (neu gegründet)	2						
Fachgruppe Meldewesen	1						



Unterstützungsportfolio DVS gemäss den The

1. Erstellung
2. Übersicht Agenda DVS
- 3.1.1. Auslastung DVS
- 3.1.2. Einbindung der elektronischen Behördeleistung
- 3.3. NMI.008: Neuentwicklung der Publikationsplattform «Amtsblattport
- 3.4. NMI.071: Schweizerische Bereinigungsstrategie
- 3.5. NMI.072: Implementierung eines Authentifizierungsdienst der Schweizer Behörden (ASOV)
- 3.6. NMI.070: Erneuerung und Weiterentwicklung «GovPortal.ch»
- 3.7. NMI.083: Digitaler Kundenschatler im Thurgau: Zertifizierung als anerkannte Plattform
- 3.8. NMI.046: E-ID Gesetzgebungsprojekt und Pilotprojekte
- 3.9. NMI.081: Weiterentwicklung des TGAU als PoC für die Integration bestehende kantonale und kommunale Systeme
- 3.10. NMI.016: Umsetzung Nationaler Adressdienst (NAD) plus Piloten
- 3.11. NMI.024: Aufbau und Weiterentwicklung des Schweizer Datenökosystems und der dazugehöriger Datenaustauschinfrastruktur
- 3.12. NMI.031: Optimierung OGD und beschleunige Mehrfachnutzung
- 3.13. NMI.044: Koordination Datenmanagement in den Kantonen
- 3.14. NMI.064: IT-Lösung für die landwirtschaftliche Gesetzgebung Bunt
- 3.15. NMI.007: Anforderungen an nationalen Datenkatalog (1417) aus SI
- 3.16. NMI.069: Weboportal für die Mehrfachnutzung statistischer Daten der bedarfabhängigen Sozialleistungen zur datenbasierten Entscheidungsfindung
- 3.17. NMI.076: Ausbildungsangebot im Bereich Datenmanagement

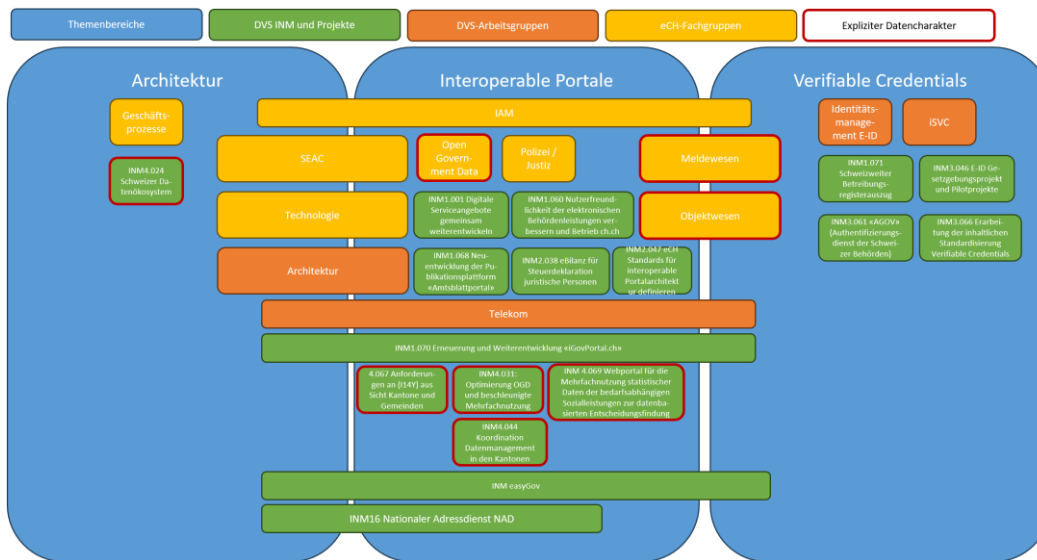
? / - / ✓

8 Planification méthodique

- Modèle de système de normalisation
- Réglementation pour description et modélisation des normes, de leur mise en œuvre et des liens entre elles
- Clarification de la gouvernance entre les différents acteurs
- ➔ Détails pratiques et mise en œuvre pour la validation

9 Notre point de départ

Portails interoperables



Verifiable Credentials

Architecture

eСН

E-Government Standards



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Bundeskanzlei BK
Chancellerie fédérale ChF
Cancelleria federale CaF
Chanzlia federala CHF

Forum Communication numérique

Daniel Keller
Chancellerie fédérale

**Analyse et développement des
normes eCH dans le cadre des
prestations des autorités**

Une manifestation de la Chancellerie
fédérale



Chancellerie fédérale, secteur transformation numérique et gouvernance de l'informatique (TNI)

- ❖ Coordination et soutien de la transformation numérique de l'administration fédérale et pour des prestations informatiques efficaces
- ❖ Définir des conditions-cadre: collaboration avec les départements pour une administration numérique cohérente

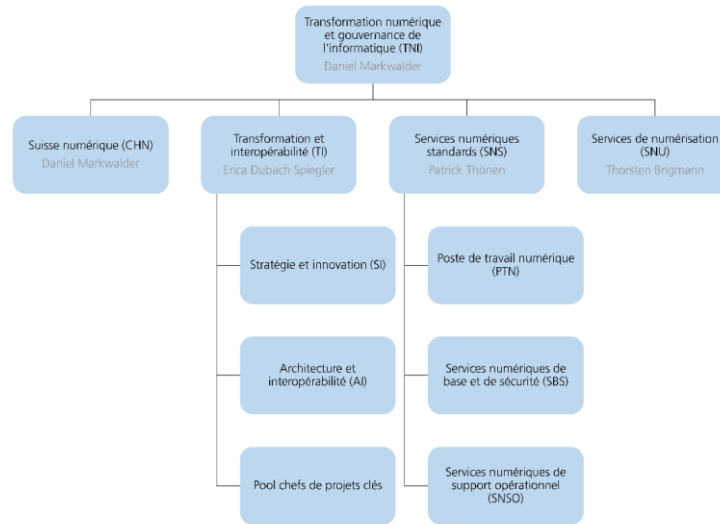


Environ 65 collaborateurs dans quatre domaines d'activité:

- ✓ Suisse numérique
- ✓ Transformation et Interopérabilité
- ✓ Services numériques standards
- ✓ Services de numérisation

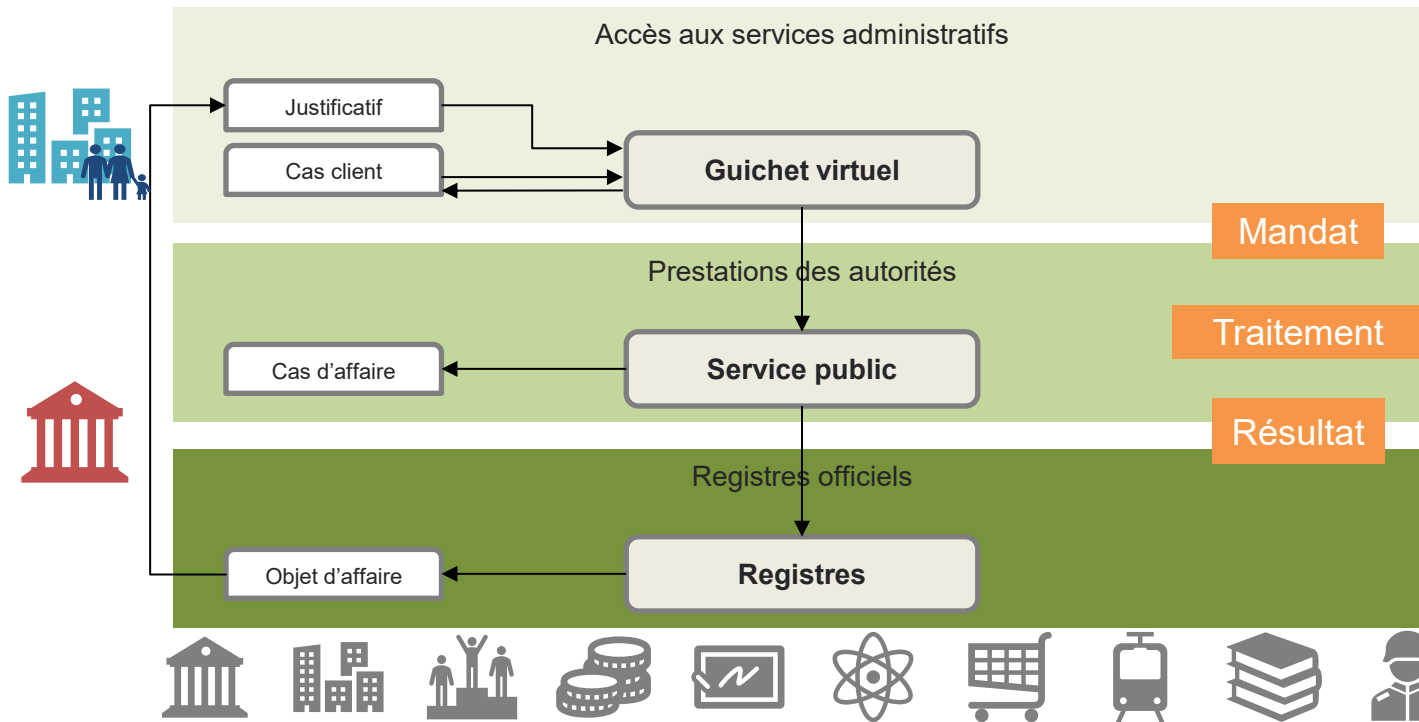


En savoir plus: [Secteur TNI](#)





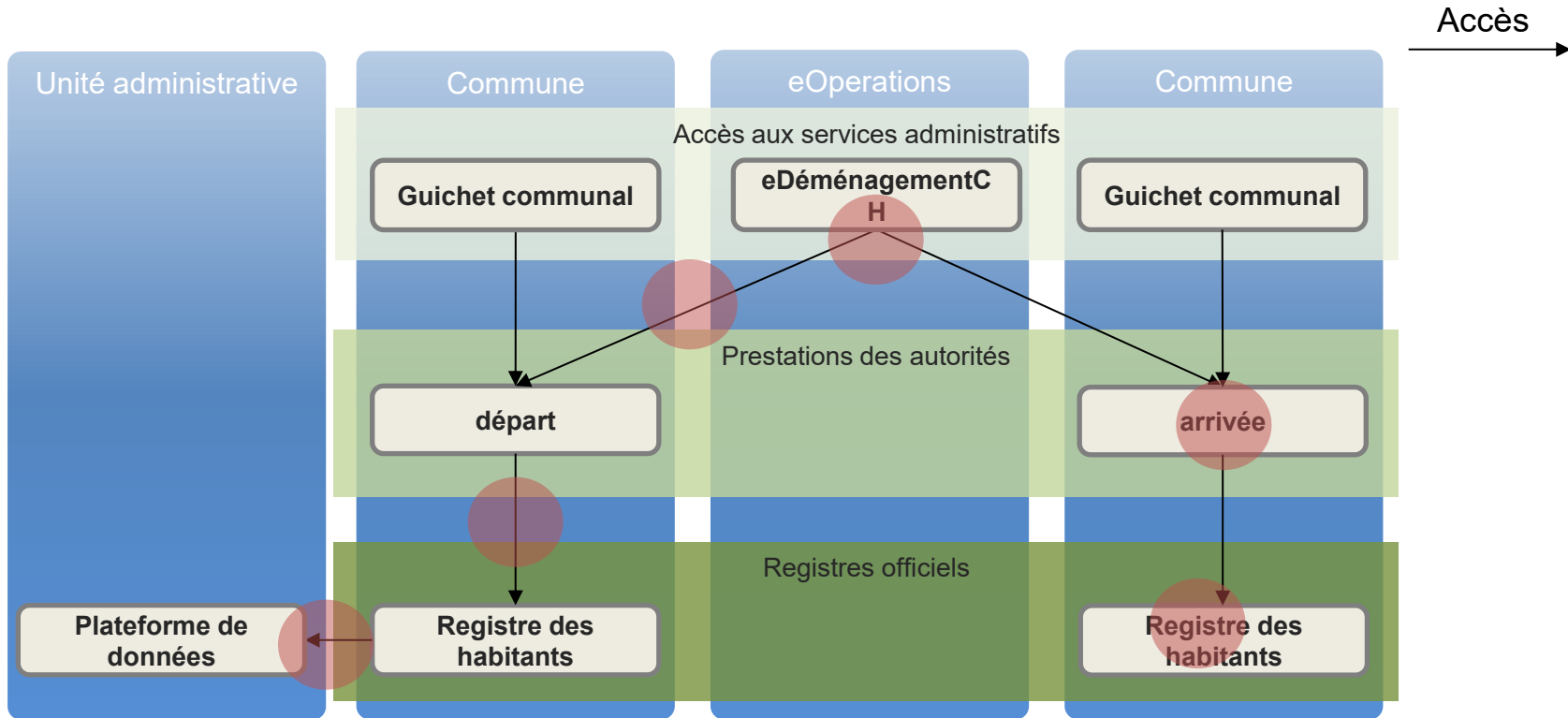
Structure pour la standardisation des processus administratifs





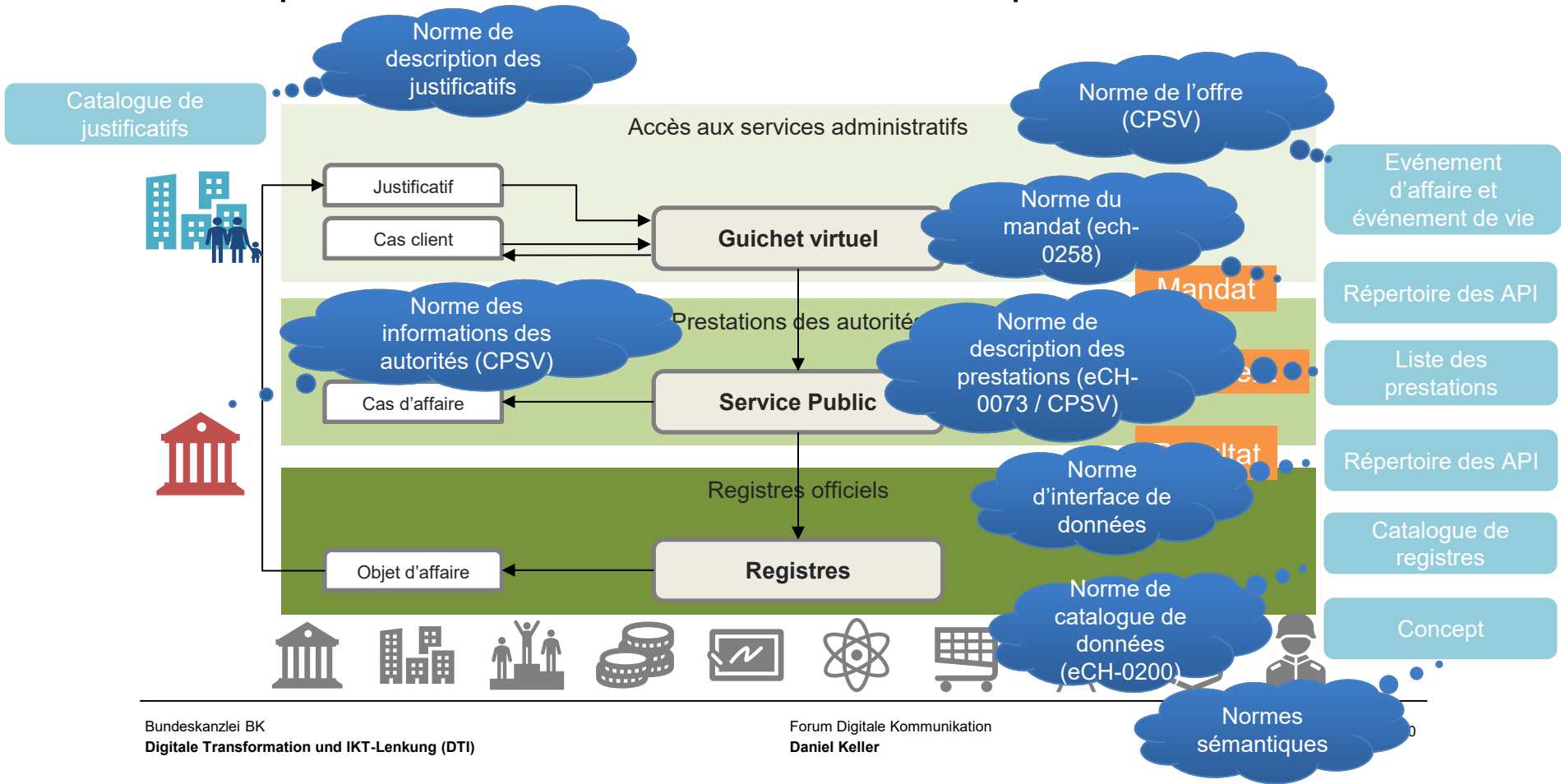
Structure de l'exemple pratique eDéménagement

Besoin de normalisation





Description services administratifs numériques





Exemple description des offres

Home > Création d'une entreprise

Création d'une entreprise

Prêt pour la création d'une entreprise ? Nous vous aidons volontiers !

Si votre projet est mûr et que vous souhaitez démarrer votre entreprise, EasyGov est la plate-forme idéale. Elle offre la possibilité :

- de fonder une raison individuelle, une Sàrl, une société anonyme, une société en nom collectif ou en commandite
- d'inscrire la nouvelle entreprise auprès de la caisse de compensation AVS, TVA et assurance-accidents (pour tous types juridiques d'entreprises).
- d'annoncer l'entreprise auprès du registre du commerce (pour les raisons individuelles, sociétés en nom collectif et en commandite).

 **Conseil:** Le [Portail PME du SECO](#) vous offre beaucoup d'informations précieuses sur le démarrage d'une entreprise.

Fonctions d'EasyGov


Connectez-vous et sélectionnez une entreprise afin de tirer profit des services suivants :

Dans l'Info Center, vous trouverez des informations techniques détaillées sur le démarrage d'une entreprise.

Lors de la détermination d'assujettissement, EasyGov vous montre, après avoir saisi les informations de base, quelles sont les inscriptions obligatoires du point de vue juridique et vers quelles autorités vous tourner. Pour cela, les informations suivantes sont requises : forme juridique, activité, nombre d'employés salariés, recettes et secteur dans lequel vous évoluez.

Sous "Adresses de contact", EasyGov détermine, à partir de la domiciliation de votre entreprise et de son éventuelle affiliation à une association professionnelle, les autorités compétentes et leurs adresses.

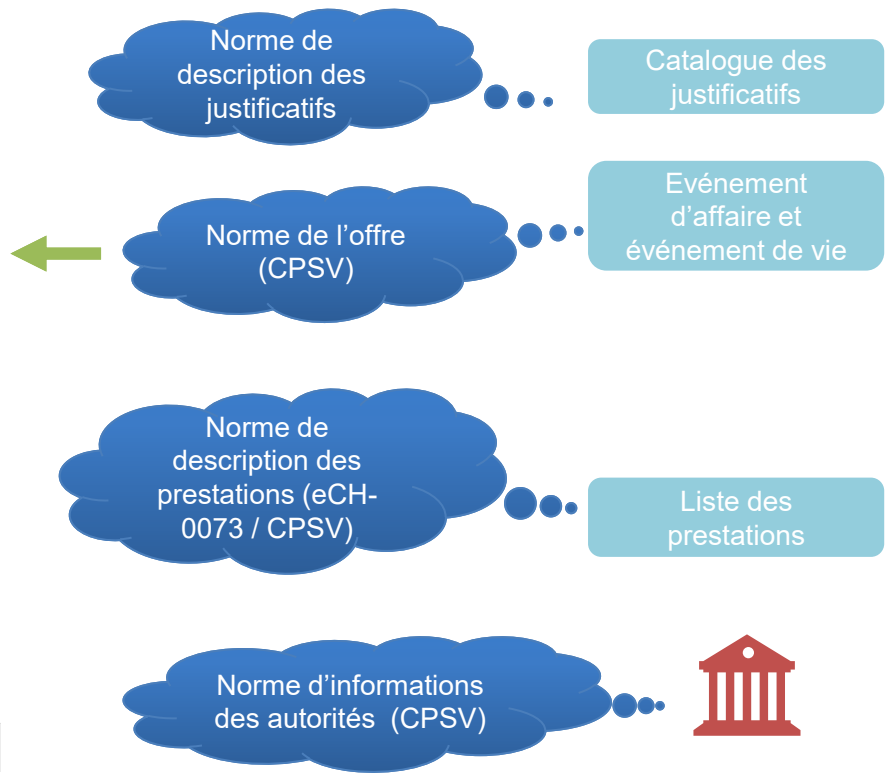
Sous Inscriptions, vous pouvez enregistrer votre entreprise auprès du registre du commerce, des assurances sociales, de la TVA et de l'assurance-accidents.

 **Conseil:** Profitez des services d'un incubateur d'entreprises dans votre région si vous avez besoin d'aide pour développer votre idée d'entreprise ou votre plan d'affaires.

Veillez vous enregistrer ou créer un compte utilisateur pour accéder à ces services pour votre entreprise.

[S'enregistrer](#)

[Login](#)





Exemple liste de prestations

Liste de prestations

 Accréditation pour journaliste	 Armoiries de famille	 Choix du plan d'épargne	 Commande de documents de l'état civil
 Commande du permis de pêche courte durée	 eDéménagement	 Extrait de registre des poursuites	 Extrait du registre du commerce
 Gestion des poursuites	 LoRo-Sport - Achats de matériel	 LoRo-Sport - Actions extraordinaires	 LoRo-Sport - Construction sportive

Norme de description des justificatifs

Catalogue des justificatifs

Norme de l'offre (CPSV)

Événement d'affaire et événement de vie

Norme de description des prestations (eCH-0073 / CPSV)

Liste des prestations

Norme des informations des autorités (CPSV)





Exemple prestation

Demande d'attestation Imprimer

Ce service permet d'obtenir une attestation pour l'importation directe de voitures de tourisme neuves et de véhicules utilitaires légers neufs.

Chaque petit importateur désirant importer et faire immatriculer en Suisse une voiture de tourisme neuve ou un véhicule utilitaire léger neuf a besoin d'une attestation pour l'immatriculation. Avec cette attestation, l'OFEN confirme que les droits et obligations concernant les prescriptions sur les émissions de CO₂ des véhicules neufs sont remplis s'agissant de l'immatriculation du véhicule. L'attestation est demandée au moyen du présent processus « Demande d'attestation ».

Quand faut-il payer une sanction ?
Les petits importateurs doivent s'acquitter d'une éventuelle sanction avant la première immatriculation du véhicule en Suisse. Pour cela, il faut obligatoirement passer par le processus « Demande d'attestation », qu'une sanction soit due ou non.

Les véhicules peuvent-ils être cédés ?
Les petits importateurs ont la possibilité de céder leurs émissions de CO₂ à un grand importateur. Ce procédé permet de réduire une éventuelle sanction financière, voire de profiter d'un bonus en cas d'importation de véhicules à faibles émissions de CO₂.

Support - Contact
Office fédéral de l'énergie
Pulverstrasse 13
3063 Ittigen
E-Mail: co2-auto@bfe.admin.ch

Conditions préalables
Pour pouvoir utiliser ce service, les données requises concernant le véhicule doivent être transmises à l'OFEN sur le [site Internet de l'OFROU](#). De plus, vous devez être connecté via [CH-LOGIN](#).

Liens externes

- Informations sur le suivi des émissions de CO₂ des voitures de tourisme sur le site de l'OFEN
- Informations sur les émissions de CO₂ des véhicules utilitaires légers sur le site de l'OFEN
- Outil de calcul pour petits importateurs de voitures de tourisme
- Outil de calcul pour petits importateurs de voitures de livraison et tracteurs à sellette légers

Norme de description des justificatifs

Catalogue des justificatifs

Norme de l'offre (CPSV)

Événement d'affaire et événement de vie

Norme de description des prestations (eCH-0073 / CPSV)

Liste des prestations

Norme d'informations des autorités (CPSV)





Exemple preuve

Beta Credential Service (BCS)

< Vers la page d'accueil

Vérifier une Beta-ID

Vous pouvez vérifier le contenu et la validité de la Beta-ID. Pour la vérification, vous avez besoin d'un deuxième appareil pour scanner le code ou ouvrir le lien avec la demande de vérification.

Que souhaitez-vous vérifier ?

Vérifier la Beta-ID complète

Vérifier l'âge d'au moins 18 ans

Vérifier le prénom et le nom

Voici comment cela fonctionne

1. Sélectionner le type de vérification et scanner le code QR avec l'application swiyu ou un autre wallet
2. Confirmer la demande de vérification dans l'application
3. Le résultat de la vérification s'affiche sur cette page

Scanner le code avec votre application swiyu ou un autre wallet



2. Confirmez la demande de vérification dans l'application

3. Vous serez automatiquement redirigé après la confirmation

Norme de description des preuves

Catalogue des preuves

Norme de l'offre (CPSV)

Événement d'affaire et événement de vie

Norme de description des prestations (eCH-0073 / CPSV)

Liste des prestations

Norme des informations des autorités (CPSV)





Take Away's

- Pour pouvoir mettre en œuvre des normes, il faut un accord sur la structure
- Grâce aux normes, l'information peut être décrite de manière uniforme et réutilisée plusieurs fois.
- Les normes ont été adoptées en premier lieu pour la communication de machine à machine. Pour que les informations soient lisibles par un être humain, il faut encore un effort supplémentaire.



Questions et réactions



DANKE!

THANK YOU!

MERCI!

GRAZIE!

GRACIAS!

DANK JE WEL!